

Dans le cadre du « Protocole de diffusion de l'information concernant les manifestations et événements sportifs » liant la Région Île-de-France, le CROS Île-de-France et les Radios locales signataires, nous avons le plaisir de vous transmettre les informations sur un événement sportif à venir sur le territoire francilien.

Championnat de France Handi-escalade 2019

Championnat de France de vitesse 2019

30-31 mars 2019

Gymnase de la Poterne à Massy (91)

<https://esm-escalade.jimdo.com>

Descriptif de l'évènement :

Le club ESM de Massy escalade organise le week-end du 30-31 mars 2019, les championnats de France Handi-escalade et vitesse d'escalade, le samedi 30 aura lieu la compétition handi-escalade et vitesse seniors, le dimanche le championnat de vitesse jeunes.

Les meilleurs compétiteurs français dans ces disciplines s'affronteront. Cette épreuve est qualificative pour les compétitions internationales.

Informations complémentaires :

Cochez les cases répondant à vos critères

<input checked="" type="checkbox"/>	Entrée libre	<input checked="" type="checkbox"/>	Parking gratuit	<input type="checkbox"/>	Village exposant
<input type="checkbox"/>	Entrée payante :	<input type="checkbox"/>	Parking payant :	<input checked="" type="checkbox"/>	Restauration sur place

Horaires et programme :

Samedi 30 mars :

10h-13h : Vitesse – Qualifications seniors 13h30-16h30 : Handi-escalade – Qualifications

17h-19h : Vitesse – Finales senior 19h30-21h : Handi-escalade – Finales

Dimanche 31 mars :

10h-13h : Vitesse – Qualifications jeunes 15h-17h : Vitesse – Finales jeunes

Organisateur :

FFME / ESM Escalade
Pierre You / Michel Bonnet
01 40 18 75 50 / 07 50 92 41 35
massyescalade@gmail.com
www.ffme.fr

Contact presse :

FFME / ESM Escalade
Florian Kunckler / Pierre-Antoine Guiheneuf
f.kunckler@ffme.fr / paghnf@gmail.com

Les données indiquées dans ce document sont transmises par l'organisateur sous sa pleine et entière responsabilité. L'organisateur autorise le CROS Île-de-France à diffuser les données aux Radios locales signataires, à la Région Île-de-France et aux médias.